

**GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DES SERVICES À L'ENTRETIEN
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

TYPE DE POSTE :

Personnel d'encadrement

CLASSIFICATION :

Salaire annuel, classe 5
entre 83 646 \$ et 111 524 \$

**DATE LIMITE POUR
POSTULER :**

Le 2 août 2026 à 16 h

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du directeur adjoint des ressources matérielles, la personne titulaire assure des fonctions de gestion pour l'organisation, la supervision et l'évaluation de l'ensemble des activités de l'entretien général et spécialisé des immeubles du collège, ainsi que l'aménagement temporaire des lieux (activités de nature diverse). Il gère les budgets des services à l'entretien et élabore des systèmes et des procédures relatives aux activités de son service et voit à leur application. Il s'occupe de la gestion des contrats de service de différents fournisseurs spécialisés dans les secteurs d'activité de l'entretien ménager, entretien général et spécialisé tant curatif que préventif.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Superviser et évaluer le personnel sous sa responsabilité;
- Prioriser, organiser et contrôler les activités du service de l'entretien et assigner les tâches aux membres de l'équipe;
- Faire le suivi quotidien des tâches réalisées, pour satisfaire aux exigences des requérants;
- Voir à la bonne exécution des contrats de service confiés à des fournisseurs externes, notamment, pour l'entretien des systèmes, l'entretien ménager, le déneigement, etc.;
- Effectuer l'évaluation des coûts associés aux travaux et s'assurer du respect des budgets;
- Opérer le calendrier d'entretien préventif pour assurer la pérennité des équipements;
- Procéder, lorsque requis, à des demandes de prix auprès d'entrepreneurs externes;
- Assurer la coordination d'événements spéciaux et d'aménagements temporaires de locaux dans le collège;
- Élaborer des procédures internes pour le bon déroulement du service;
- Mettre en place des nouveaux équipements conformément aux lois et aux règlements en vigueur;
- Produire différents rapports d'activités.

EXIGENCES REQUISES

- Diplôme d'études collégiales dans un champ de spécialisation approprié, notamment en mécanique du bâtiment;
- Trois (3) années d'expérience pertinente en gestion;
- Connaissance des lois, des codes et règlements entourant la gestion des bâtiments et de la santé et sécurité au travail;

- Connaissance des systèmes de gestion et de la mécanique des bâtiments et de l'entretien;
- Bonne connaissance générale des métiers de la construction (menuiserie, charpenterie, électricité, tuyauterie, couverture, etc.);
- Connaissance des systèmes informatiques usuels;
- Habiletés en gestion et à mobiliser une équipe;
- Habiletés en communication et de bonnes aptitudes interpersonnelles;
- Souci du service à la clientèle;
- Autonomie et sens des responsabilités;
- Capacité de travail d'équipe et de collaboration;
- Capacité d'analyse et de prise de décisions;
- Capacité à faire face à la pression et à respecter des échéanciers serrés tout en assurant l'efficacité, l'exactitude et la qualité du travail;
- Connaissance de la langue française écrite et parlée.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon le « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel », le salaire annuel se situe entre 83 646 \$ et 111 524 \$ (classe 5).

Période d'affichage : 2 juillet au 2 août 2026

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Toute personne intéressée et répondant aux exigences du poste doit transmettre sa candidature en ligne à partir de la section Carrière disponible sur le site du Cégep de Trois-Rivières, et ce, avant 16 h, le 2 août 2026.
- Seules les candidatures retenues à l'une ou l'autre des étapes du processus de sélection recevront une communication. Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.
- Les entrevues se dérouleront le **14 août 2026**.
- Les candidatures retenues devront participer à des tests psychométriques dans les jours suivants.

